



# Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 2 mars 2022

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil  
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

**Mercredi 6 avril 2022 à 18 heures 00**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- 1- Comptes de gestion 2021
- 2- Comptes administratifs 2021
- 3- Affectations des résultats
- 4- Budgets primitifs 2022
- 5- SDE : Route de Tréguier
- 6- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,  
Gervais EGAULT.**

